

Téléphonie mobile, antennes relais, wi-fi... Quels risques, quels projets ?

Face à l'évolution rapide des connaissances et des études indépendantes qui remettent en cause l'innocuité des technologies sans fil, des procès sont maintenant intentés contre les opérateurs. Face aux risques en matière de santé environnementale que représentent ces nouvelles technologies, Les Verts entendent mettre en œuvre le principe de précaution. En France, la législation autorise des expositions de la population à

des puissances allant de 41 à 61 Volts/mètre, quand l'absence de risque est aux environ de 0,6 V/m, et les projets d'implantation des antennes relais ne font l'objet d'aucune obligation légale d'information des riverains...

Pour répondre à toutes vos questions quatre invités seront présents lors d'une rencontre débat qui aura lieu :

Mercredi 12 novembre à 19 h

au LMP Théâtre, 35 rue Léon, 75018 Paris (M° Château-rouge)

avec

Pr D. Belpomme,

Cancérologue, qui met en place un protocole de reconnaissance de l'électro-hyper-sensibilité.

Denis Baupin,

Maire Ajoint Vert de Paris, chargé du développement durable, de l'environnement et du plan climat.

Etienne Cendrier,

Porte parole de l'association Robin des Toits, Auteur de *Et si la téléphonie mobile devenait un scandale sanitaire.*

Pascal Julien,

Ajoint Vert du 18^e, chargé des espaces verts et de l'environnement.

L'Écologie, Les Verts

Coupon à renvoyer à :

Les Verts 18^e - 26 rue Muller - 75018 Paris

Nom Prénom Téléphone

Adresse Mail

Je souhaite prendre contact avec Les Verts 18^e et recevoir les courriers des Verts 18^e.

Je souhaite adhérer aux Verts. Je souhaite suivre les dossiers de la Téléphonie mobile du 18^e ardt